



LE MAG'

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OTHE



N°12 - DE JANVIER À AVRIL 2018



SPRAD : À VOTRE TABLE !

**Pas le temps de se faire à manger ?
Marre de manger sur le pouce dans votre bureau ?
Vos parents ont besoin d'un bon cuisto ?**



Nous sommes là pour vous proposer des repas livrés et prêts à être dégustés. C'est à l'école primaire d'Aix-en-Othe que les repas sont préparés par un chef cuisto. Il les réalise avec **des produits locaux** : poulet au cidre d'Othe, lentilles du Pays d'Othe... Un menu différent est proposé tous les jours, il peut être adapté en cas de régime spécifique : diabétique, sans sel...

Les repas sont **livrés tous les midis, 7 jours sur 7** au prix de **7.72 €**.
L'inscription se fait au près de la Communauté de communes du Pays d'Othe, minimum **48h à l'avance**.



Une petite camionnette frigo pour vous porter les repas.



Les repas thermoscellés prêt à être réchauffé.



Des livreurs à votre écoute pour vous déposer les repas



PLUS D'INFORMATIONS

Communauté de communes du Pays d'Othe
03 25 46 70 63
27 Avenue tricoche Maillard – Aix-en-Othe
10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS
cdcpoa@outlook.fr

PERMANENCES DE L'A.D.I.L.A ET DU CDAD 10

L'ADILA

L' AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE L'AUBE

Les permanences ont lieu
**le 3ème mercredi de chaque mois
de 9 h 30 à 12 h**

**Dans les locaux de la mairie
d'Aix-Villemaur-Pâlis,
1 avenue Georges Clémenceau - Aix-en-Othe**

Pour prendre rendez-vous : **03 25 73 42 05**



CDAD 10

Pour les habitants de la CCPO
Permanences d'informations et d'orientation juridiques tenues par les juristes du **CDAD 10**

**Mercredi Janvier 2018 // 8 h 30 - 10 h 30
Mercredi Février 2018 // 8 h 30 - 10 h 30
Mercredi Mars 2018 // 8 h 30 - 10 h 30
Mercredi Avril 2018 // 8 h 30 - 10 h 30**

Les rendez-vous ont lieu dans les locaux de la Communauté de communes
Rendez-vous au **03 25 46 70 63**

Madame, Monsieur,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018. Vœux de santé essentiellement pour vous et tous ceux qui vous sont chers, vœux de réussite dans les entreprises qui sont les vôtres. Mes vœux seront également des vœux de fraternité. Fraternité qui, utilisant nos différences pour en faire des atouts, nous permettra d'aborder sereinement l'avenir et de trouver aisément les solutions aux problèmes qui ne manqueront pas d'émerger en cette année qui vient de débiter.

Pour ce qui est des projets en cours, 2018 sera l'année de la mise en chantier de la maison de santé pluridisciplinaire, mise en chantier qui devrait intervenir incessamment, l'ensemble des partenaires financiers ayant donné leur feu vert. Je rappellerai donc que cette maison représente un investissement de 2,4 millions d'euros, lequel bénéficie d'accompagnements sous forme de subventions à hauteur de près 70 %, venant de l'Europe (740 000 €), de l'Etat (450 000 €) de la Région (273 000 €) ainsi que du Département pour 250 000 €. Je voudrais ici saluer la participation du Conseil départemental qui, sous la houlette de son nouveau président, s'est inscrit, alors que rien n'était prévu auparavant, dans le montage financier, faisant en sorte que la nécessité d'autofinancement ne soit plus aujourd'hui que de 745 000 €. Ce dossier est l'un des plus lourds que notre communauté aura eu à engager. Mais nous savons que la problématique de la santé et du maintien sur nos territoires d'une offre suffisante est une des clés de la vie, je pourrais dire de la survie, de la ruralité.

De la même manière, l'accès pour tous au Très Haut Débit informatique (THD) est une impérieuse nécessité. Nous ne pouvons donc que nous féliciter de l'action entreprise par la Région Grand Est qui en partenariat avec les départements et les communautés de communes, a fixé pour objectif qu'en 2023, chaque maison soit raccordée au Très Haut Débit, via la fibre optique. Cette fédération de l'ensemble des collectivités publiques va permettre de créer le plus grand réseau public français 100 % fibre optique, lequel par son ampleur permettra de maîtriser le niveau d'investissement, estimé à quelques 1 500 millions d'euros. Le raccordement au réseau via la pose d'une prise sur chaque habitation ne vous coûtera rien, les communautés de communes intervenant quant à elles à hauteur de 100 € par prise. Pour ce qui nous concerne ce seront donc un peu plus de 500 000 € qui seront consacrés par la CCPO à la mise en œuvre ce projet.

Chacun en a bien conscience et ce n'est pas afficher un pessimisme exacerbé que de le dire : l'avenir de la ruralité est incertain, les politiques publiques nationales s'attachant (on peut le déplorer mais c'est un fait avéré), plus au développement des aires urbaines et notamment des métropoles, que de nos territoires. Il nous faut donc anticiper et surtout ne pas nous replier sur notre Aventin. Il faut au contraire nous ouvrir aux autres et favoriser l'expression de politiques partenariales. C'est la raison pour laquelle, la loi nous en faisant l'obligation, nous avons adhéré au Syndicat Départ afin de concrétiser dans les meilleures conditions possibles l'élaboration d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) lequel sera l'outil incontournable de développement à moyen et long terme de nos territoires. Le Syndicat Départ fédère aujourd'hui 352 communes sur les 431 que compte le département et regroupe 254 000 habitants. Ce SCOT, outil d'une importance capitale en matière de développement, aura pour objet de fixer pour les 10 ou 15 années

à venir ce que seront les enjeux de notre territoire en matière d'harmonisation des politiques publiques dans les domaines que sont notamment l'utilisation des sols, l'habitat, le logement, les transports, le développement économique ou encore la protection de l'environnement. Ne pas rester enfermé dans un entre-soi réducteur est également la raison pour laquelle nous avons associé notre Communauté de communes à la création du Syndicat mixte de la Vanne et de ses affluents afin de gérer au mieux la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations).

Cette compétence qui était celle des communes a été transférée par la loi, au 1 janvier de cette année, aux communautés de communes. Dans un souci d'efficacité et eu égard au manque d'ingénierie qui était la nôtre il nous a semblé plus conforme à l'importance de ces sujets de favoriser la création et l'adhésion à un syndicat regroupant l'ensemble des collectivités du bassin versant de la Vanne. Présidé par Jean Pierre Vereecke, ce « Syndicat mixte d'assainissement et d'irrigation de la Vanne et de ses affluents » fédèrera dès le 1/01/2018, 7 EPCI regroupant 60 communes totalisant 40 000 habitants. Ce syndicat aura pour missions l'aménagement du bassin, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, la défense contre les inondations ainsi que la protection et la restauration des sites et des écosystèmes aquatiques. A l'instant où les problématiques liées à l'eau et notamment les inondations font l'actualité, nul doute que ce syndicat démontrera dans les années à venir toute son efficacité pour palier les différents problèmes rencontrés, problèmes que notre Communauté de communes aurait bien du mal à gérer par elle-même.

Le dernier dossier de coopération que nous aborderons en ce début d'année sera celui de la création d'un PETER (Pôle d'Equilibre Territorial) avec nos voisins du Chaourçois et du Val d'Armanche. Nous formions jusqu'à l'an dernier avec la Communauté des Portes du Pays d'Othe, le PETER du Pays d'Othe, lequel a disparu du fait de l'adhésion d'un certain nombre des communes composant cette dernière à Troyes Champagne Métropole. Un PETER apportant une plus value au territoire, notamment en offrant aux collectivités un surplus de structures administratives, c'est donc tout naturellement que nous nous sommes rapprochés de nos voisins. Cette structure souple permettra notamment de poursuivre les actions engagées telle l'ORAC ou l'OPAH, et de renforcer les partenariats qui sont les nôtres avec la Région, notamment avec la signature d'un « Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) », outil créé par la Région pour aider les collectivités à leur développement économique.

Chers amis, vous pouvez le constater, 2018 sera sans nul doute une année au cours de laquelle pour vos élus, l'ouvrage sur le métier, ne manquera pas. « Qui n'avance pas, recule » dit l'adage. Et bien continuons à avancer sur ce chemin déjà tracé, pour le plus grand bien de notre communauté de communes et par voie de conséquences pour nous tous qui aimons tant notre beau Pays d'Othe.

Avec ma cordiale amitié,

Yves FOURNIER
Président de la Communauté de communes du Pays d'Othe

AU FIL DE NOS COMMUNES :



Né en avril 1947 à Pont-sur-Seine d'une famille issue du milieu agricole, je suis un pur champenois depuis plus de six générations, père d'une fille et d'un fils et grand-père de cinq petites filles. J'ai fait une carrière en deux parties, la première dans les travaux publics de 1967 à 1977 et la deuxième dans des travaux spécifiques en particulier dans le domaine de l'eau et l'étanchéité. Mes dix dernières années m'ont permis de réaliser des travaux avec des clients prestigieux comme Aéroport de Paris, le Parc des expositions et nombreuses administrations.

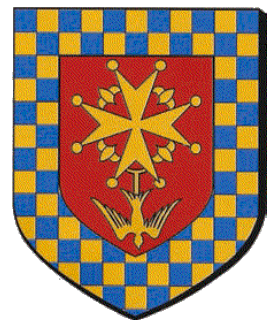
Comment je suis arrivé à Saint-Mards-en-Othe, un week-end lors d'une promenade dans le beau pays d'Othe je suis passé par Saint-Mards, un vrai coup de foudre et comme l'avait dit Mac Mahon beaucoup plus tôt j'y suis.

Élu maire en 2008, et président du Syndicat des eaux de Sens-Nord-Est comportant cinquante-six communes et reconduit dans les deux fonctions en 2014.

Pour conclure, il y a tellement à dire sur Saint-Mards-en-Othe, à l'approche des fêtes, je souhaite à tous santé, bonheur et réussite dans la vie.

SAINT MARDS

Traversé du nord au sud par la D374, Saint-Mards-en-Othe se situe au tout début de la vallée de la Nosle, à 176 mètres d'altitude. Ce fut avec Odard de Piedefer que Saint-Mards-en-Othe entra dans l'histoire au XVI^{ème} siècle. Ce seigneur embrassa la religion Réformée qui fit de nombreux adeptes dans le village. Un premier temple y fut construit, puis démoli. Un second temple fut rasé en 1685, après la révocation de l'Édit de Nantes. Au XVIII^{ème} siècle la petite ville de Saint-Mards était considérée comme « la reine de l'industrie du Pays d'Othe » : tissanderie et draperie faisaient sa renommée. Dans la 2^{ème} moitié du XIX^{ème}, la population se tourna vers la bonneterie et les petits métiers dits « anglais » apportèrent la richesse. Ce fut une période de grandes réalisations. Mais, lorsqu'au début du XX^{ème} siècle les métiers mécaniques à grande production s'implantèrent en Pays d'Othe, Saint-Mards-en-Othe ne sut pas maintenir son industrie.



Le petit bourg prospère qui avait 1700 habitants en 1838 puis 1091 habitants au début du siècle, compte aujourd'hui une population de 787 habitants répartis dans l'agglomération et dans les quinze hameaux, 667 habitants permanents et 120 habitants en résidence secondaire. St-Mards-en-Othe compte 20 kms de route et s'étend sur 3140 ha dont 500 ha de forêt. Après la tempête de 1999 qui a ravagé plus de 200 ha de la forêt, des travaux importants de replantations et d'entretiens ont été engagés et planifiés jusqu'en 2020 (avec un financement européen et régional). Les replantations ont privilégié les trois principales essences de la forêt : chênes, châtaigniers et merisiers.

EGLISE DE SAINT MARDS

Seul le culte catholique est célébré à Saint-Mards-en-Othe. La commune est l'une des vingt-six communes regroupées dans la paroisse d'Aix-en-Othe, l'une des neuf paroisses de l'espace pastoral « forêts d'Othe et d'Armance » au sein du Diocèse de Troyes. Le lieu de culte est l'église paroissiale Saint-Mards-en-Othe. Cette église dont la partie la plus ancienne remonte à 1575 est appelée « la Cathédrale du Pays d'Othe ». On peut y admirer : le grand et riche Maître-autel en marbres de différentes natures, chaire à prêcher ornée de quatre bas-reliefs en beau bronze antique.



LE CHEMIN DE LA MÉMOIRE DE SAINT-MARDS-EN-OTHE

L'histoire du maquis de St-Mards-en-Othe en 1944 : comprendre, apprendre, pour se souvenir que des hommes et des femmes firent le choix de se battre pour libérer la France et restaurer les libertés.

Le comité local de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance nous invite à parcourir cet itinéraire de 4,5 km qui nous emmène sur les pas des maquisards et retrace les événements qui se sont déroulés au bois de Villiers, théâtre des actes de la Résistance en Pays d'Othe.

Tout au long du chemin, des panneaux évoquent la vie des maquisards et la terrible journée du 20 juin 1944. Des inscriptions visibles, gravées sur certains arbres dévoilent les événements qui se sont déroulés en ces lieux. Les noms des Martyrs du maquis de Saint-Mards-en-Othe sont inscrits sur le monument érigé en leur mémoire sur la route de La Mivoie.



SAINT-MARDS-EN-OTHE VU PAR SON MAIRE

PLANTATION ANNUELLE À SAINT-MARDS-EN-OTHE

Afin d'agir pour la protection des nombreux animaux sauvages car la liste rouge des mammifères et des insectes s'allonge sans cesse, la commune va essayer avec vous d'inverser la tendance qui consiste à arracher des haies en appauvrissant ainsi la nature. Nous allons créer une haie supplémentaire au niveau du verger scientifique (direction de Maraye-en-Othe) acheté par la commune. Cette haie va servir de refuge pour les oiseaux et les abeilles sauvages, les hérissons qui sont aussi en danger et menacés. Les haies servent également de coupe-vent ou forment tout simplement un joli coin dans notre paysage exploité. Nous allons continuer ce que nous avons déjà commencé en 2016 : la plantation des pommiers typiques du Pays d'Othe.

Nous espérons que les voisins des plantations en prendront soin, en cas de sécheresse, comme cela s'est formidablement organisé dans le hameau «Les trois maisons».

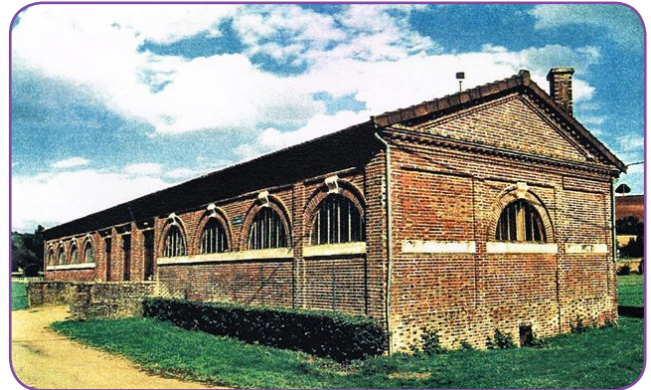
Merci pour le soutien et pour une commune bientôt plus verte, plus sauvage et plus nature. Le conseil municipal est à votre écoute pour toute information concernant les endroits susceptibles d'accueillir des futures plantations..

Merci également de signaler à la mairie tous les nids des frelons asiatiques qui seront détruits.



LAVOIR

Le lavoir est le plus imposant de notre département de par ses dimensions – 29,10 m sur 7,46 m -, il était prévu pour une soixantaine de personnes, ce qui est considérable. Situé rue de la digue et de la rue de la Grenouillère, il est alimenté par la source de Saint-Bouin et date de juillet 1854. D'une construction de briques provenant des fourneaux du Gaty (Géraudot), il est éclairé par dix baies vitrées en plein cintre. Actuellement, ce bâtiment tient lieu de vestiaire pour l'équipe de football locale, des activités de danse, de yoga y sont pratiquées, le lavoir accueille aussi des séances de cinéma et diverses manifestations.



FONTAINE DE SAINT-MARDS

La fontaine de Saint-Mards-en-Othe, située au centre du bourg est alimentée par la source de Saint Bouin, cette fontaine monumentale a été réalisée entre 1841 à 1844 d'après les plans et dessins de M. Boulanger, architecte à Troyes, sa particularité est d'être la seule fontaine monumentale du Pays d'Othe.



Lionel BERTIN
Maire de Saint-Mards-en-Othe

E-GRAINE

Depuis 2006, e-graine appuie la transition vers un développement durable grâce à des programmes éducatifs destinés aux petits comme aux grands.

L'objectif des membres de ce mouvement associatif national est de cultiver l'envie d'agir en tant que citoyen du monde pour que le plus grand nombre s'implique dans les dynamiques des territoires.

Installée à Chenegy depuis 2014, l'association e-graine Grand Est développe depuis un an l'ouverture d'une « Maison des Alternatives ».

LA MAISON DES ALTERNATIVES

Situé face à l'église du village, cet ancien corps de ferme est un lieu d'expérimentation de projets originaux et utiles au territoire. Ouvert à tous et favorisant la rencontre et l'échange, nous entretenons une ambiance chaleureuse et conviviale. Chantiers participatifs, programmation d'événements (concert, théâtre, journée autour du bien-être en famille...), accueil de résidence artistique, jardin sur des principes de permaculture... La liste des idées qui ont déjà été initiées collectivement est longue.

Depuis avril 2017, nous avons également inauguré un café associatif qui propose un espace de rencontre régulier jusqu'au mois d'octobre.

La programmation (rencontres, débats, ateliers de savoir-faire, café parents/enfants...) est établie avec nos adhérents qui proposent et animent parfois eux-mêmes les activités. En 6 mois et à raison de 3 ouvertures mensuelles en moyenne, c'est 150 personnes qui ont pu en bénéficier.

L'agenda pour 2018 est en cours de construction et devrait se voir enrichir de nouvelles idées : club de lecture, ludothèque, distribution de paniers de producteurs locaux...

Il est essentiel que ce lieu s'enrichisse d'une dynamique locale pour permettre à toutes les personnes qui le souhaitent de développer des projets solidaires et responsables pour le territoire. Donc n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute !



À QUOI RÊVE LE PAYS D'OTHE



Depuis le mois de septembre, l'association e-graine en partenariat avec l'association F.M.R (Fais Moi Rêver) va à la rencontre des habitants du pays d'Othe pour réaliser une série de portraits photographiques (une personne homme - femme pour chaque âge de la vie) et récolter les rêves du territoire afin de les ramener dans le monde réel sous diverses formes artistiques.

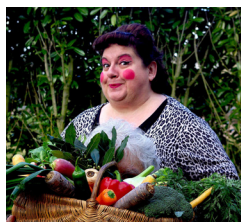
Une grande exposition sera mise en place dès le début de l'été 2018 autour des patrimoines emblématiques du pays (lavoirs, halles, ...) et des restitutions menées par des artistes locaux professionnels et amateurs vous seront proposées. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet dédié au projet www.revesdupaysdothe.fr. Vous pourrez voir les premiers rendus, consulter ou déposer votre rêve et nous proposer votre participation pour avoir votre portrait dans cette grande exposition (il nous manque encore, sur certains âges, quelques photos d'Othéens et d'Othéennes...).



www.lamaisondesalternatives.org
contact@lamaisondesalternatives.org
 06.49.07.68.64
[lamaisondesalternatives](https://www.facebook.com/lamaisondesalternatives)

Thomas AMBLARD
 Coordinateur E-graine Grand Est

THÉÂTR'O BISTROT : UN DINER SPECTACLE PRÈS DE CHEZ VOUS



Martine Blancbaye s'est découvert une passion pour la sculpture de légumes et de fruits. Les roses en peau de tomate, les tulipes en concombre, les marguerites en navet, les dragons en carotte n'ont plus de secrets pour elle. Une seule raison à cela : participer - et gagner - le premier prix du Concours National de sculpture artistique de fruits et légumes de St Amand sur la Livre. Pour parvenir à ses fins, elle est soutenue, accompagnée et

protégée par un allier précieux : son voisin, M. Simon, passionné de jardinage, de littérature et fournisseur privilégié et unique de la matière première. Et comme elle est une élève appliquée, elle a appris d'où venaient ces légumes, comment ils poussaient, quelle était leur histoire. Et ce n'est pas la seule que la culture potagère passionne puisque nombre de nos auteurs, poètes et autres romanciers ont été inspirés par le sujet. Si bien qu'au final, Martine et M. Simon nous offrent une promenade littéraire et néanmoins gourmande, puisque le fruit de leur travail sera dégusté et partagé avec les spectateurs.

**1 SPECTACLE + 1 REPAS =
 1 SOIRÉE À NE PAS RATER !!**
 Nouveau spectacle pour les Bistrots de Pays

**ATTENTION
 RESERVATION OBLIGATOIRE
 auprès des Bistrots**

DATES DES PROCHAINS SPECTACLES :

Vendredi 9 Mars

L'Auberge de la Prairie, Chessy-les-Prés - 03 25 76 86 90

Samedi 10 Mars

Chez Gibus, Eaux-Puiseaux - 03 25 40 19 44

Vendredi 6 Avril

L'Auberge de la Vanne, Fontvannes - 03 25 81 12 93

Vendredi 7 Avril

La Brasserie des Tilleuls, Pâlis - 03 25 46 87 96

Samedi 28 Avril

Le Coq au Vin, Coussegrey - 03 25 70 05 38

LES ASSOCIATIONS VOUS ANNONCENT...

Retrouvez dès maintenant toute l'offre touristique et les manifestations sur le site de l'Office de tourisme Othe Armance.

2, Rue Maréchal Foch - Aix-en-Othe - 10160 AIX-VILLEMAUR-PÂLIS
Tél : 03 25 80 81 71 - **Email :** ot@tourisme-othe-armance.com
SITE WEB : www.tourisme-othe-armance.com



Horaires hors saison du 1er septembre au 30 Juin

Mardi 10 h à 12 h 30 - 15 h à 17 h 30
 Mercredi 10 h à 12 h 30 - 15 h à 17 h 30
 Jeudi 10 h à 12 h 30
 Vendredi 10 h à 12 h 30 - 15 h à 17 h 30
 Samedi 10 h à 12 h 30 - 15 h à 17 h 30

LES NOUVEAUX CALENDRIERS DE COLLECTES 2018

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA CCPO				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
LE JARD VAUJURENNES BOI LE ROI LES QUINCARLETS - LES CHALOIS BERULLE LE BOIS DE RIGNY RIGNY LE FERRON VULAINES PLANTY FORT-JACQUET LES LANGOTS LA PETITE JARONNEE BERLUVIERS LES PETITES VALLEES LES GRANDES VALLEES LES CHEVREUX LE MINEROY LES CORNEES CABOURDINS LES CORNEES LALIAI LES CORNEES ALEXANDRE COLLEGE LE CHALET MAISON DE RETRAITE INTERMARCHÉ LA VOVE	AIX EN OTHE SNACK DE PAISY CRANEY VILLEMOIRON EN OTHE VALDREUX CHENNEGY	DRUISY PITOITE LA BOUILLANT LES ROBINS LE PREDAISSY NERVOST LA BELLE EPINE LA FERME DE LA PILONNERIE LA FERME DU BEL AIR VILLEMAUR/VANNE LES BORDES PÂLIS RESTAURANT ROUTIER LA FERME MARTEAU ST BENOIST/VANNE COURMONONCLE ARMENTIERE	LA CROIX SAINT JACQUES LA LISIERE DES BOIS LE HAUT NOGENT NOGENT EN OTHE LA MIVOIE VAUBADON LA BELLE FAYTE VAUCOUARD LES 3 MAISONS SAINT MARDS EN OTHE ST BOUIN MARAYE EN OTHE CHAMPCHARME LES BOULINS CHAMPSICOURT LA PERRIERE BERCENAY EN OTHE	AIX EN OTHE INTERMARCHÉ LE CHALET MAISON DE RETRAITE NEUVILLE/VANNE ET LES HAMEAUX LES CHENETTES PAISY-CODSON SNACK / PLAN D'EAU

POUR LES JOURS FÉRIÉS SUIVANTS :

- Lundi 1^{er} Janvier 2018, le ramassage se fera le.....**Samedi 30 Décembre 2017**
- Lundi 2 Avril, le ramassage se fera le.....**Samedi 31 Mars**
- Mardi 1^{er} Mai, le ramassage se fera le.....**Mercredi 2 Mai pour VILLEMOIRON-EN-OTHE**
Jeudi 3 Mai pour CHENNEGY
Pas de ramassage pour AIX-EN-OTHE
- Mardi 8 Mai, le ramassage se fera le.....**Samedi 5 Mai sauf pour AIX-EN-OTHE**
- Jeudi 10 Mai, le ramassage se fera le.....**Samedi 12 Mai**
- Lundi 21 Mai, le ramassage se fera le.....**Samedi 19 Mai**
- Mercredi 15 Août, le ramassage se fera le.....**Samedi 18 Août**
- Jeudi 1^{er} Novembre, le ramassage se fera le.....**Samedi 3 Novembre**
- Mardi 25 Décembre, le ramassage se fera le.....**Mercredi 26 Décembre pour VILLEMOIRON-EN-OTHE**
Jeudi 27 Décembre pour CHENNEGY
Pas de ramassage pour AIX-EN-OTHE
- Mardi 1^{er} Janvier 2019, le ramassage se fera le.....**Mercredi 2 Janvier 2019 pour VILLEMOIRON-EN-OTHE**
Jeudi 3 Janvier 2019 pour CHENNEGY
Pas de ramassage pour AIX-EN-OTHE

Communauté de communes du Pays d'Othe
 Tél : 03 25 46 70 03
 Fax : 03 25 46 68 03
 Email : ccppo@wanadoo.fr
 27 Avenue Frédéric Mistral - Aix-en-Othe
 10160 Aix-Villemaur-Pâlis

Calendrier 2018 de la collecte sélective en porte à porte

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L	1 J	1 D	1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 L	40 J	1 S
2 M	2 V	2 V	2 L	14 M	2 S	2 L	27 J	2 D	2 M	2 V	2 D
3 M	3 S	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	36 M	3 S	3 L
4 J	4 D	4 D	4 M	4 V	4 L	23 A	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M
5 V	5 L	6 S	5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	45 S
6 S	6 M	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	32 J	6 S	6 M	6 J
7 D	7 M	7 M	7 S	7 L	19 J	7 S	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V
8 L	2 8 J	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 L	41 8 J	8 S
9 M	9 V	9 V	9 L	15 M	9 S	9 L	28 J	9 V	9 M	9 V	9 D
10 M	10 S	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	37 10 M	10 S	10 L
11 J	11 D	11 D	11 M	11 V	11 L	24 11 M	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M
12 V	12 L	7 12 L	11 12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	46 12 M
13 S	13 M	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	33 13 J	13 S	13 M	13 J
14 D	14 M	14 M	14 S	14 L	20 14 J	14 S	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V
15 L	3 15 J	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 L	42 15 J	15 S
16 M	16 V	16 V	16 L	16 16 M	16 S	16 L	29 16 J	16 D	16 M	16 V	16 D
17 M	17 S	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	38 17 M	17 S	17 L
18 J	18 D	18 D	18 M	18 V	18 L	25 18 M	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 V	19 L	8 19 L	12 19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	47 19 M
20 S	20 M	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	34 20 J	20 S	20 M	20 J
21 D	21 M	21 M	21 S	21 L	21 21 J	21 S	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V
22 L	4 22 J	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 L	43 22 J	22 S
23 M	23 V	23 V	23 L	17 23 M	23 S	23 L	30 23 J	23 D	23 M	23 V	23 D
24 M	24 S	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	39 24 M	24 S	24 L
25 J	25 D	25 D	25 M	25 V	25 L	26 25 M	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M
26 V	26 L	9 26 L	13 26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	48 26 M
27 S	27 M	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	35 27 J	27 S	27 M	27 J
28 D	28 M	28 M	28 S	28 L	22 28 J	28 S	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V
29 L	5	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 L	44 29 J	29 S
30 M		30 V	30 L	18 30 M	30 S	30 L	31 30 J	30 D	30 M	30 V	30 D
31 M		31 S	31 J	31 M	31 S	31 M	31 V	31 D	31 M	31 V	31 D

POUR LES JOURS FÉRIÉS SUIVANTS :

- Lundi 1^{er} Janvier 2018, le ramassage se fera le **Samedi 30 Décembre 2017**
- Mardi 1^{er} Mai 2018, le ramassage se fera le **Samedi 28 Avril 2018**
- Mardi 25 Décembre 2018, le ramassage se fera le **Samedi 22 Décembre 2018**
- Mardi 1^{er} Janvier 2019, le ramassage se fera le **Samedi 29 Décembre 2018**

Jours Fériés

SEMAINE PAIRE

APRÈS-MIDI

LUNDI

Bérulle
Rigny-le-Ferron
Vulaines
Saint-Benoist-sur-Vanne
Planty

MARDI

Maraye-en-Othe
Nogent-en-Othe
Saint-Mards-en-Othe
Bercenay-en-Othe
ChenneGY

SEMAINE IMPAIRE

APRÈS-MIDI

LUNDI

Pâlis
Paisy-Cosdon
Villemaur-sur-Vanne
Neuville-sur-Vanne

MARDI

Aix-en-Othe
Villemaur-sur-Vanne

INFOS PRATIQUES

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE D'AIX-EN-OTHE

Horaires d'hiver (du 1^{er} Octobre au 31 Mars)

Mardi	8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h*
Mercredi	8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h*
Jeudi	8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h*
Vendredi	8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h*
Samedi	8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h*

Chemin du Four - Route de Villemoiron
Aix-en-Othe - 10160 AIX-VILLEMAUR-PÂLIS
Tel : 03 25 81 18 39

ATTENTION PASSAGE AUX HORAIRES D'ÉTÉ À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL

Horaires d'été (du 1^{er} Avril au 30 Octobre)

Mardi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 18 h*
Mercredi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 18 h*
Jeudi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 18 h*
Vendredi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 18 h*
Samedi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 18 h*



* L'entrée du dernier véhicule est autorisée jusqu'à 10 minutes avant la fermeture

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OTHE

27 avenue Tricoche Maillard - Aix-en-Othe - 10160 AIX-VILLEMAUR-PÂLIS
Tel : 03 25 46 70 63
Fax : 03 25 46 66 03
Mail : cdcpoa@wanadoo.fr
SITE WEB : cdc-pays-othe-aixois.fr



Horaires d'ouverture des bureaux

Lundi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h
Mercredi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h

Directeur de la publication

Yves FOURNIER

Impression

La Renaissance

Composition

Communauté de communes du Pays d'Othe

Tirage

4500 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2018

ISSN 2551-1726

